



ANTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Outre les connaissances et la compréhension des communautés humaines, l'anthropologie d'aujourd'hui vous préparera aussi à l'action. Comment intervenir pour changer le monde ? Comment intervenir dans la société et la culture de manière efficace et légitime ? Ces questions seront au cœur de votre démarche. L'anthropologie prospective offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'intervention et d'évaluation.

Le master est articulé autour du projet de recherche que vous déterminerez avec l'aide d'un tuteur.

Votre profil

Vous

- vous intéressez à tout ce qui touche à l'être humain, du développement de l'espèce humaine aux réalisations les plus surprenantes des sociétés humaines ;
- désirez fonder votre connaissance des sociétés humaines sur une enquête et une analyse rigoureuse ;
- souhaitez participer à la conception et la gestion de projets de développement social, économique et culturel, tant au Nord qu'au Sud ;
- êtes désireux de contribuer à l'élaboration de modèles anthropologiques et ethnographiques et envisagez de poursuivre par un doctorat.

Votre futur job

L'anthropologue dispose d'un diplôme extrêmement polyvalent qui lui ouvre l'accès à de multiples professions. On le trouve dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Votre programme

Le Master en anthropologie à l'UCLouvain comprend plusieurs originalités qui le distingrent program fondT4,51t le et l 44019431t l e401144019431t ion 1

ANTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent **l'anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Construire un débat « original » en faisant dialoguer différents auteurs : construire un argumentaire motivé en mobilisant les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques strictement appropriés et en les articulant avec logique.

2.5.

Développer un point de vue anthropologique et un questionnement qui s'inscrit dans la discipline (réaliser le « basculement ») : emprunter un regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la posture de l'anthropologue.

2.6.

Construire et défendre une prise de position personnelle, raisonnée et argumentée, sur le thème et les questions étudiés.

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/ conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/ conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.8.

Définir précisément, sur base de l'état de la question, le sujet de recherche et ses dimensions, afin d'assurer un caractère inédit à la recherche et un lancement effectif dans le projet concret de terrain :

- préciser le lieu de terrain ethnographique,
- préciser les délimitations dans le temps et dans l'espace,
-

Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, pour l'enseignement dans le domaine des sciences sociales, le diplômé est capable de :

- démontrer sa capacité à lire un programme de cours de sciences sociales du secondaire de manière critique, en retenir les éléments-clés et, sur cette base, construire une programmation concrète d'une année de cours;
- démontrer la capacité de mettre en Œuvre une approche interdisciplinaire dans des enseignements en sciences sociales.

AA-F-E.3.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master 120 en anthropologie propose un tronc commun, deux finalités différenciées et des cours au choix:

- Un tronc commun (90 crédits)
 - Deux finalités (30 crédits) :
 - Finalité didactique (30 crédits)
 - Finalité approfondie se déclinant en 4 modules (30 crédits)
 - Mobilités, frontières et diversités culturelles
 - Anthropocène, rapports de pouvoir et mouvements sociaux
 - Modes d'existence, non-humains et intelligences artificielles
 - Genre, sexualité et rapports de domination
-

Il rassemble des enseignements de méthodologie encadrant l'enquête de terrain de chaque étudiant et l'accompagnement à la rédaction de la monographie. C'est dans cette perspective que chaque étudiant réalisera un véritable terrain ethnographique, sur des espaces lointains ou proches.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

parmi :

- > Finalité didactique [prog-2024-antr2m-lantr200d]
- > Finalité approfondie [prog-2024-antr2m-lantr200a]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité développe des compétences d'enseignants ou de formateurs dans le domaine des sciences sociales. Elle conduit l'étudiant au professorat dans l'enseignement secondaire ou supérieur non universitaire.

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- IFR Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Matières transversales

| | | | | |
|-------------|-----------------------------|--|-----------------------------|---|
| ● LAGRE2400 | Fondements de la neutralité | Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme | FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐 | X |
| ● LAGES2811 | | | | |

O Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (4 crédits)*Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.*

| | | | | | |
|--------------|--|--|-----------------------------------|---|--|
| ⌘ LAGRE2120P | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | | IK [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LAGRE2120Q | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | | IK [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐 | X | |

O Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe (4 crédits)*Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.*

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|--|--|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ● LENV12101 | Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires | Martin Colla (supplée Caroline Nieberding) Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Jean-Pierre Raskin | ENR [q1] [45h] [6 Crédits]  | x | x |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | |
|-------------|--|-----------------|-------------------------------|
| ✂ LPOLS1113 | Anthropologie : du terrain à la théorie | Olivier Servais | [FR] [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ✂ LPOLS1326 | Séminaire pratique de 4 1 -5her5he antsocgie : det anthropologie | | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ANTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR, [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)).

Les étudiants désirant accéder à la finalité didactique doivent apporter la preuve d'une maîtrise de la langue française du niveau C1 du CECR.

Conditions générales d'accès :

Conformément aux [conditions d'admission générales](#), ont un accès direct les titulaires porteurs d'un des grades académiques de la Communauté française de Belgique suivants :

- un grade académique de premier cycle du même cursus;
- un même grade académique du deuxième cycle mais avec une autre finalité;
- un diplôme universitaire de premier cycle reconnu comme comprenant les crédits suivants :
 - 21 crédits en sociologie/anthropologie ou assimilés (au moins 15 crédits en anthropologie)
 - 24 crédits en méthodologie (dont au moins 8 en méthodologie quantitative et 8 en méthodologies qualitatives)
 - 9 crédits en langues (anglais sauf dérogation pour une autre langue)

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|--|--------------|---|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en sociologie et anthropologie (Louvain-la-Neuve) Bachelier en sociologie et anthropologie (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais) (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais) (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve) Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons) | | Accès direct | |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en philosophie Bachelier en sciences économiques et de gestion | Avec la Mineure en sociologie et anthropologie | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par |

| | | |
|---|--|--|
| <p>Bachelier en information et communication</p> <p>Bachelier en droit</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</p> | | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
|---|--|--|

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| <p>Bachelier en sociologie et en anthropologie</p> <p>Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes</p> <p>Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie</p> <p>Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation</p> <p>Bachelier en sciences humaines et sociales</p> <p>Bachelier en philosophie</p> <p>Bachelier en théologie</p> <p>Bachelier en droit</p> <p>Bachelier en information et communication</p> <p>Bachelier en sciences politiques</p> <p>Bachelier en sciences géographiques</p> | Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès | Accès sur dossier |
|---|---|-----------------------------------|

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| <p>Bachelor of Science in de sociologie (ou équivalent)</p> <p>Bachelor of Arts in de wijsbegeerte</p> <p>Bachelor of Science in de communicatiewetenschappen</p> | Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès | Accès sur dossier |
|---|---|-----------------------------------|

Bachelor of Laws in de rechten
 Bachelor of Arts in de godgeleerdheid en de godsdienstwetenschappen
 Bachelor of Arts in taal- en letterkunde
 Bachelor of Arts in de geschiedenis
 Bachelor of Arts in de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen en de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen
 Bachelor of Science in de psychologie

Bacheliers étrangers

Bachelier en sociologie (ou équivalent) Bachelier en anthropologie (ou équivalent) Bachelier en philosophie Bachelier en information et communication Bachelier en droit Bachelier en théologie Bachelier en philosophie et lettres Bachelier en histoire Bachelier en archéologie et histoire de l'art Bachelier en psychologie ou tout autre bachelier jugé équivalent

Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes | Accès | Remarques |
|---|--|------------|
| BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 15 et 60 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|---|-----------------------------------|-----------|
| Licenciés | | | |
| Licence en Anthropologie Licence en Sociologie Licence en Histoire Licence en Philosophie Licence en Sciences politiques Licence en Sciences de la population et du développement Licence en Information et communication Licence en Archéologie et histoire de l'art | Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès | Accès sur dossier | |
| Toute licence non citée ci-dessus | Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès | Accès sur dossier | |

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en anthropologie est conçu principalement autour de deux piliers : la production d'un travail théorique en anthropologie et la rédaction d'une monographie à partir d'une enquête ethnographique (enquête sur le terrain) réalisée suivant la méthode d'observation participante. Pour y parvenir, un système de tutorat (encadrement d'un petit groupe d'étudiants par un académique et des chercheurs) est mis en place dès le début de la première année, lors d'un week-end résidentiel qui permet la

